

■ **Fondation Gabrielle Margot**, à Lausanne, assurer la pérennité de l'institution de Crêt-Bérard, Maison de l'Eglise et du Pays (FOSC du 22.09.1998, p. 6529). Statuts modifiés le 23 juillet 2003 (décision du Département des finances). Conseil: 5 à 7 membres.
Journal no 7546 du 08.08.2003
(01129604 / CH-550.0.175.351-1)